



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

MTK CTM

MEDIZINALTARIF-KOMMISSION UVG
COMMISSION DES TARIFS MÉDICAUX LAA
COMMISSIONE DELLE TARiffe MEDICHE LAINF

POSTFACH 4358, 6002 LUZERN

Demande d'admission à appliquer TarReha

Pour la fourniture de réadaptation ambulatoire selon l'AA/AM/AI conformément à la convention tarifaire TarReha – valable dès le 1^{er} janvier 2025

Les fournisseurs de prestations qui souhaitent être admis à appliquer le tarif remplissent fidèlement le formulaire d'admission par site.

Pour l'admission, l'ensemble des critères fixés pour le programme de réadaptation correspondant doivent être remplis.

Nom et adresse du fournisseur de prestations	
Nom du fournisseur de prestations	
Complément / site du fournisseur de prestations	
N° RCC du fournisseur de prestations	
GLN du fournisseur de prestations	
Rue du site	
NPA / lieu du site	
Canton du site	
Admission demandée au	
Interlocuteur pour la demande	
Nom de l'interlocuteur	
N° de téléphone de l'interlocuteur	
Adresse e-mail de l'interlocuteur	

Demande pour (sélection multiple possible)

- La réadaptation ambulatoire centrée sur l'insertion professionnelle
- La réadaptation ambulatoire centrée sur le mouvement et la force
- La réadaptation ambulatoire centrée sur les troubles fonctionnels cognitifs ou de langage

Tous les blocs relatifs au programme de réadaptation correspondant doivent être complétés fidèlement. La commission paritaire peut effectuer un contrôle sur le terrain.

Conditions organisationnelles	
Critères généraux pour les programmes centrés sur l'insertion professionnelle, sur le mouvement et la force et sur les troubles fonctionnels cognitifs ou de langage (à compléter dans chaque cas)	
	rempli
Direction médicale: médecin spécialiste en médecine physique et réadaptation ou en neurologie avec expérience en réadaptation (ou équivalent)	
Accès, réglé par convention, aux prestations des médecins spécialistes sur le site: psychiatrie et psychothérapie (convention de travail, de collaboration ou de coopération)	
Critères spécifiques pour le programme centré sur l'insertion professionnelle (à compléter lors d'une demande pour le programme centré sur l'insertion professionnelle)	
Existence d'un concept thérapeutique et de traitement de réadaptation dans le domaine de l'insertion professionnelle, en particulier pour la collaboration interdisciplinaire selon l'Annexe A (art. 3.1)	
Direction du réentraînement au travail: physiothérapeutes ou ergothérapeutes avec autorisation d'exercer la profession si requise par le canton	
Accès, réglé par convention, aux prestations des médecins spécialistes sur le site: neurologie (convention de travail, de collaboration ou de coopération)	
Possibilité de fournir sur place par du personnel certifié des assessments ergonomiques «évaluation des performances physiques fonctionnelles»	
Critères spécifiques pour le programme centré sur le mouvement et la force (à compléter lors d'une demande pour le programme centré sur le mouvement et la force)	
Existence d'un concept thérapeutique et de traitement de réadaptation dans le domaine du mouvement et de la force, en particulier pour la collaboration interdisciplinaire selon l'Annexe A (art. 4.1)	
Direction thérapeutique: physiothérapeutes ou ergothérapeutes avec autorisation d'exercer la profession si requise par le canton	
Accès, réglé par convention, aux prestations des médecins spécialistes sur le site: orthopédie (convention de travail, de collaboration ou de coopération)	

Critères spécifiques pour le programme centré sur les troubles fonctionnels cognitifs ou de langage (à compléter lors d'une demande pour le programme centré sur les troubles fonctionnels cognitifs ou de langage)	
Existence d'un concept thérapeutique et de traitement de réadaptation dans le domaine des troubles fonctionnels cognitifs ou de langage, en particulier pour la collaboration interdisciplinaire selon l'Annexe A (art. 5.1)	
Direction thérapeutique: physiothérapeutes ou ergothérapeutes avec autorisation d'exercer la profession si requise par le canton	
Accès, réglé par convention, aux prestations des médecins spécialistes sur le site: neurologie (convention de travail, de collaboration ou de coopération)	
Conditions structurelles	
Critères généraux pour les programmes centrés sur l'insertion professionnelle, sur le mouvement et la force et sur les troubles fonctionnels cognitifs ou de langage (à compléter dans chaque cas)	
	rempli
Bâtiments et locaux accessibles aux chaises roulantes et adaptés aux personnes en situation de handicap	
Locaux pour les thérapies individuelles et de groupe	
Salles de cours et de réunion	
Équipement pour l'entraînement quotidien (ADL Activity of Daily Living)	
Possibilité de réaliser des examens psychiatriques et neuropsychologiques	
Salles de repos et de détente pour les patients	
Appareils de réanimation et de surveillance d'urgence	
Possibilité de restauration (le patient reçoit à midi un repas complet)	
Critères spécifiques pour le programme centré sur l'insertion professionnelle (à compléter lors d'une demande pour le programme centré sur l'insertion professionnelle)	
Salle pour le réentraînement au travail avec infrastructure et mobilier pour les cours et l'exercice	
Critères spécifiques pour le programme centré sur le mouvement et la force (à compléter lors d'une demande pour le programme centré sur le mouvement et la force)	
Terrain pour l'entraînement à la marche et à la course	
Équipements et appareillage pour les formes de thérapie active et passive	

Critères spécifiques pour le programme centré sur les troubles fonctionnels cognitifs ou de langage	
(à compléter lors d'une demande pour le programme centré sur les troubles fonctionnels cognitifs ou de langage)	
Terrain pour l'entraînement à la marche et à la course	
Équipements et appareillage pour les formes de thérapie active et passive	
Équipement pour les bilans logopédiques	
Conditions en matière de personnel	
Critères généraux pour les programmes centrés sur l'insertion professionnelle, sur le mouvement et la force et sur les troubles fonctionnels cognitifs ou de langage	
(à compléter dans chaque cas)	rempli
Médecine: les jours ouvrables, l'accès, réglé par convention, à une expertise de médecin spécialiste si nécessaire sur place doit être en tout temps garanti (convention de travail, de collaboration ou de coopération)	
Physiothérapie: personnel diplômé	
Critères spécifiques pour les programmes centrés sur l'insertion professionnelle	
(à compléter en plus lors d'une demande pour le programme centré sur l'insertion professionnelle)	
Ergothérapie: personnel diplômé avec expérience du réentraînement au travail ou de l'entraînement ergonomique	
Logopédie: personnel diplômé	
Assistance sociale / orientation professionnelle	
Critères spécifiques pour les programmes centrés sur le mouvement et la force	
(à compléter en plus lors d'une demande pour le programme centré sur le mouvement et la force)	
Ergothérapie: personnel diplômé	
Critères spécifiques pour les programmes centrés sur les troubles fonctionnels cognitifs ou de langage	
(à compléter en plus lors d'une demande pour le programme centré sur les troubles fonctionnels cognitifs ou de langage)	
Ergothérapie: personnel diplômé	
Logopédie: personnel diplômé	

Conditions en matière de processus	
Critères généraux pour les programmes centrés sur l'insertion professionnelle, sur le mouvement et la force et sur les troubles fonctionnels cognitifs ou de langage (à compléter dans chaque cas)	
	rempli
Planification documentée de la thérapie et de la réadaptation, objectifs de réadaptation inclus se basant sur la CIF	
Diagnostic documenté (Documentation du diagnostic réalisé durant la réadaptation ambulatoire)	
Utilisation et documentation d'instruments d'évaluation (contrôle de l'entrée, du déroulement et de la sortie)	
Rapports sur le déroulement thérapeutique et rapport final à l'attention des assureurs et des médecins chargés du suivi	

La demande ainsi que le concept thérapeutique et de traitement sont soumis à la commission paritaire (CP) en tant que PDF par e-mail à tarreha@hplus.ch pour vérification.

Site du fournisseur de prestations

Lieu / date

Nom(s) prénom(s) fonction(s) de la / des personnes habilitée(s) à signer